Syndicat Energies Vienne

Martin LAURENT

SRD - Division Etude Investissement Responsable Etudes Réseaux

Tél: 05 49 89 34 84

Martin.laurent@srd-energies.fr

Définition et enjeux publics

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de bourg ou de rue, il convient de se poser la question de l'enfouissement des réseaux, notamment d'électricité afin d'embellir la zone. Des pré-études gratuites d'enfouissement des réseaux publics d'électricité peuvent être réalisées par le gestionnaire de réseau SRD.

Avant de réaliser des travaux de réfection de voirie, il convient de s'assurer que des projets sur les réseaux électriques n'auront pas lieu, dans ce périmètre, les années suivantes. Des réunions de concessionnaires peuvent être programmées à l'initiative de la commune pour identifier l'impact éventuel des réseaux.

Les bénéficiaires

Communes et EPCI

Les opérations concernées

- Projet d'enfouissement de réseaux électriques, seuls ou coordonnés avec des opérations d'enfouissement des réseaux de télécommunications
- Projet d'aménagement de réfection de voirie conséquent (> 10m)

L'accompagnement proposé

- Chiffrage et plan avant projet dans le cadre d'enfouissement
- Transmission des périmètres des projets de travaux de réseaux impactant la commune
- Coordination / maîtrise d'œuvre / suivi de travaux réseaux électricité et télécommunications